

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1920)
Heft: 6

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours.

Concours Calame. La Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts de Genève propose pour ce concours un tableau de paysage ayant pour sujet: *Impression d'Eté* (avec ou sans figures).

Sont admis à concourir les artistes suisses, quelque soit leur domicile, et les artistes étrangers domiciliés dans le canton de Genève.

Les tableaux et reproductions devront être remis sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 20 novembre 1921.

Une somme de 1600 francs sera mise à la disposition du jury pour récompenser le concours.

A demander les conditions détaillées de la Classe des Beaux-Arts, Genève.

* * *

Concours Diday. Il est proposé un tableau ayant pour sujet: *Le Bain*.

Sont admis à concourir les artistes résidant à Genève, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, et les Genevois établis en Suisse ou à l'étranger.

Les tableaux et reproductions devront être remis encadrés et sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 20 Novembre 1920, à midi.

Une somme de 1700 francs sera mise à la disposition du jury pour récompenser le concours.

Les conditions détaillées sont à retirer de la Classe des Beaux-Arts, Genève.

